

Le contrat d'abonnement est établi entre ....., adhérent-e à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) « Le Panier Saul'Idaire », à jour de sa cotisation 2025-2026, et l'entreprise individuelle de Valentin Moreira Da Costa, La Farm Family, maraîcher biologique à Chevrainvilliers (77).

### Principes généraux du partenariat amapien-ne / paysan en AMAP

Le partenariat formalisé par ce contrat repose sur les principes de la Charte des AMAP\*, à savoir : « une démarche d'agriculture paysanne, une pratique agro-écologique, une alimentation de qualité et accessible, une participation active dans une démarche d'éducation populaire, et une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire ». Il consiste au partage équitable des récoltes, préfinancées par chaque amapien-ne, et produites par la Farm Family pour les 9 AMAP partenaires. Il est animé d'un esprit de dialogue et de solidarité face aux aléas de la production.

**L'amapien-ne** s'engage à contribuer aux moments conviviaux qui animent l'AMAP, permanences aux distributions et assemblée générale annuelle. Il-Elle est invité-e aux ateliers participatifs à la ferme, points de contacts privilégiés avec le maraîcher, son métier et la vie des légumes ; lors de ces journées, la contribution collective a un impact réel et direct sur le jardin et son rendement. Tout panier non récupéré lors de la distribution sera mis à la disposition de la collectivité. **Le maraîcher** s'engage à mettre en œuvre une production variée, dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique (certificat **AB** n° 77/64207/71499). Il communique de manière transparente et régulière sur la vie des légumes et de la ferme. Il accueille les amapiens le souhaitant à tout moment et lors des ateliers de contribution au maraîchage.

### Modalités de l'abonnement

L'abonnement comporte 42 **parts de récoltes** livrées le Jeudi par La Farm Family et distribuées par les amapiennes au Centre associatif Les Saules dans le quartier de Plessis la forêt à Savigny-Le-Temple, de 18h15 à 19h45 le Vendredi ; **il court du vendredi 3 octobre au vendredi 25 septembre 2026 inclus**. Les distributions se tiendront tous les vendredis du 3 octobre 2025 au 19 décembre 2025 puis du 1 mai 2026 au 25 septembre 2026. Pour la période du 9 janvier 2026 au 17 avril 2026, les distributions se tiendront tout les 15 jours.

### Composition des parts

Le contenu des paniers varie selon la saison. Il se compose en moyenne d'environ 6 à 8 variétés de légumes différent pour le petit panier. Pour le moyen et grand panier, le nombre de variété et la quantité sont augmenté par rapport à la petite part.

Petit Panier : Environ 4 à 5 kgs

Moyen Panier : Environ 5 à 6 kgs

Grand Panier : Environ 6 à 8 kgs

Exemple de contenu : Panier du 17 avril 2025

Petit panier :

- 1 botte de navet
- 1kg de Panais
- 2 Fenouils ( environ 1kg)
- 1 Chicorée Frisée
- 1 Laitue
- 1 Iceberg
- 1 chou-Rave ( 400g)
- 1 botte de Persil Frisée
- 1 botte de radis rond
- 250g de roquette

Moyen Panier : Idem petit +

- 500g de Panais
- 1 Chou Rave
- 1 botte de Menthe
- 1 Choux Fleur (500g°)

Grand Panier : Idem moyen +

- 2 Fenouils
- Plus gros Chou-Fleur (1kg)

### Règlement

Le règlement se fait selon la taille de la part (petite, moyenne ou grande) et le nombre d'échéances choisis, par chèques libellés à l'ordre de « La Farm Family » et remis à au trésorier du Panier Saul'Idaire, selon l'échéancier ci-dessous :

Nb d'échéances	Petite part 19 €	Part moyenne 23€50	Grande part 28 €	Date d'échéance
1 chèque de...	798,00 €	987,00 €	1 176,00 €	1 <sup>er</sup> octobre 2025
2 chèques de...	399,00 €	493,50 €	588,00 €	1/10/25 et 1/05/26
4 chèques de...	199,50 €	246,75 €	294,00 €	1/10/25, 1/1/26, 1/4/26 et 1/7/26
6 chèques de...	133,00 €	164,50 €	196,00 €	1/10/25, 1/12/25, 1/2/26, 1/4/26, 1/6/26 et 1/8/26
12 chèques de...	66,50 €	82,25 €	98,00 €	Le 1er de chaque mois

	1	2	3	4	6	12
Banque						
Numéro						
Montant						

### Références des chèques

Fait à Savigny-Le-Temple en 2 exemplaires, le .....

L'amapien-ne

Valentin Moreira Da Costa